



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé

SCIC-ECLIS - 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT

Cette formation est financée par la Région Bretagne dans le cadre du programme de formation régionale QUALIF EMPLOI. Elle se réalise en conventionnement avec le CAUE 32 la Fédération Écoconstruire.



Objectifs de la formation :

Accéder à une qualification professionnelle dans le domaine de la restauration du patrimoine

(Certification professionnelle d'ouvrier.ère en restauration du patrimoine - Niveau 3/CAP - Certification en cours de renouvellement auprès de France Compétences)

Acquérir les connaissances et les compétences techniques pour savoir effectuer un diagnostic des dégradations et être en mesure de proposer des techniques de restauration adaptées.

Connaître le milieu professionnel et maîtriser les bases techniques afin d'intégrer une entreprise

Les objectifs de la formation visent la montée en compétences sur les compétences opérationnelles suivantes :

Bloc A/ Diagnostiquer un ouvrage ancien afin d'en identifier les caractéristiques et les pathologies:

- A1/ Analyser les contextes historiques et géographiques de l'ouvrage afin d'identifier l'ouvrage
- A2/ Identifier les matériaux pour appréhender les éléments architecturaux et les systèmes constructifs locaux
- A3/ Effectuer les relevés graphiques et photographiques pour identifier l'ouvrage
- A4/ Identifier les désordres et leur emplacement, leur nature, leur dimension pour analyser les pathologies du bâti ancien
- A5/ Sélectionner les informations pertinentes relatives aux causes des désordres afin d'analyser les pathologies du bâti ancien
- A6/ Identifier les mécanismes thermiques et hygro thermiques pour améliorer le confort thermique

Bloc B / Organiser un chantier de restauration d'un édifice ancien afin d'assurer la préparation des interventions

- B1/ Définir une méthodologie d'intervention globale, les modes opératoires et techniques, les priorités et la chronologie d'interventions pour identifier les actions à mener sur l'ouvrage dans le respect des principes d'intervention minimum et de réversibilité
- B2/ Prévoir les approvisionnements en valorisant les ressources locales et le réemploi des matériaux existants afin de permettre la continuité des travaux et la gestion des espaces de stockage
- B3/ Alerter sur les risques de détérioration et mettre en oeuvre les mesures de sécurité définies avec le maître d'oeuvre
- B4/ Entretien et gérer les équipements et l'outillage afin de garantir la continuité du chantier
- B5/ Prévoir la gestion des déchets et la réduction des nuisances pour contenir les pollutions et organiser l'ensemble des étapes du chantier



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé



Objectifs de la formation :(suite)

Bloc C/ Exécuter les travaux afin de réparer, conforter, intervenir sur la structure d'un édifice ancien

- C1/ Mettre en sécurité les ouvrages et les personnes afin de conforter la stabilité et la durabilité de l'édifice
- C 2/ Apprendre et mettre en œuvre les techniques de gestes et postures de travail pour préserver l'intégrité physique des personnes
- C3/ Déconstruire et démonter les matériaux afin de les réutiliser dans la mise en œuvre
- C4/ Réaliser ou restituer une maçonnerie afin de réparer ou conforter un édifice ancien (Pierre, terre cuite, terre crue...) selon le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux en fonction des spécificités du bâti vernaculaire local
- C5/ Percer des ouvertures pour modifier la structure d'un édifice ancien
- C6/ Changer ou réparer une pierre de taille dégradée afin de conforter un édifice ancien
- C7/ Reprendre, consolider ou construire un arc ou une voûte afin de conforter un édifice ancien
- C8/ Intervenir sur / ou réaliser un ouvrage en bois corroyé ou non corroyé pour conforter un édifice ancien
- C9/ Reprendre, entretenir ou exécuter un enduit (chaux, terre, plâtre, ou avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) pour assurer la pérennité d'un ouvrage ancien
- C10/ Reprendre une couverture (Tuiles, lauze, ardoise, chaume, bardeaux et les éléments de toiture avec le(s) matériau(x) correspondant aux systèmes constructifs régionaux) afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien
- C11/ Réaliser, reprendre et assainir des sols, afin d'assurer la pérennité d'un ouvrage ancien



Publics :

Demandeur.euse.s d'emploi et salarié.e.s en reconversion (nous contacter si vous êtes salarié.e.s)



Contenus – Programme de la formation:

Bloc A Culture métier et enjeux environnementaux dans le bâtiment (126 H)

Bloc B La maçonnerie dans la pierre (154 H)

Bloc C Le bois (175 H)

Bloc D La maçonnerie dans la terre (168 H)

Bloc E Isolation thermique et hygrothermique (49 H)

Bloc F Accompagnement à la certification (85 H)

Bloc G Individualisation et sécurisation des parcours de formation (26 H)

Bloc H Alternance (28 H)



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé



Certifications et habilitations

En plus de l'obtention de la certification finale, les stagiaires suivant la formation OPRP accèdent aux certifications suivantes :

Sauveteur Secouriste au Travail (SST), Montage/Démontage d'échafaudages (R408), Certification chaux-chanvre



Modalités pédagogiques et organisation du parcours de formation :

- Des interventions théoriques en salle, des visites et observations sur sites
- Des travaux coopératifs, des apprentissages sur chantier école et/ou sur plateau technique
- 3 périodes de stage en entreprise
- Organisation du parcours de formation : 1/3 chantier d'application, 1/3 en centre de formation et 1/3 en entreprise.



Informations pratiques :

- Durée de la formation :
 - Formation en centre (dont chantiers d'application) : 811 heures
 - Stages en entreprise : 385 heures
 - Les stages en entreprise sont constitués de 3 périodes réparties sur la durée de la formation. Ils ont lieu tous les 2 mois environ
 - Total : 1196 heures
- Dates de la formation :
 - De septembre à mai
 - Inscriptions possibles de février à mai
- Lieux de formation : SCIC-ECLIS 20 rue de la Violette, 22100 QUÉVERT



Financements :

- QUALIF Emploi programme
 - Coûts pédagogiques de la formation pris en charge par la Région Bretagne pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif QUALIF Emploi
- Projet de transition professionnelle pour les salarié.e.s en reconversion



Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine

Programme détaillé



Modalités d'accès à la formation :

- Dépôt d'un dossier de candidature à télécharger sur notre site <https://scic-eclis.org/formations/> ou à retirer au siège d'ECLIS
- Sélection sur dossier puis informations collectives suivies d'entretiens individuels de recrutement



Validation de la formation

Certification professionnelle de niveau 3 co-certifiée par le CAUE 32 et la Fédération Écoconstruire, validée par 4 composantes :

3 en contrôle continu en formation :

- Évaluations écrites
- Évaluations pratiques individuelles
- Évaluations pratiques collectives et auto-évaluations
 - sur le « dossier de compétences » (15 minutes)
 - sur un « entretien technique ». (45 minutes)

La 4^{ème} composante est constituée d'une étude technique sur un bâti représentatif du patrimoine régional, réalisée tout au long de la formation concrétisée par 2 dossiers (Plan et Technique) déposés auprès d'un jury et soutenus auprès de ce même jury.

Une synthèse des évaluations réalisées en entreprise est également fournie au jury



Taux de réussite et d'insertion :

- Entre 2017 et 2022 sur les 68 stagiaires présenté.e.s à la validation finale 67 ont obtenu leur certification, soit un taux de réussite de 98,5%
- Taux d'insertion global moyen 6 mois après la fin de la formation : 80%



02-96-87-94-86



Bertrand HAVARD, Coordinateur pédagogique



contact@scic-eclis.org